

**DURÉE****7 heures - 1 jour****RYTHME****Dates définies avec le client****PARTICIPANTS****8 personnes maximum****TARIF****700 € / session****Identification de l'action****Formation :** Méthode de l'arbre des causes**Référence :** PROG-FPADC - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06**Organisme :** 3SAFE Morgan DETOISIEN**NDA :** 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État**SIRET :** 438 408 676 00056

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317

Ministère de l'Environnement

Objectifs pédagogiques

Objectif général : Permettre aux participants d'analyser un accident ou incident avec la méthode de l'arbre des causes afin d'identifier les causes profondes et de formaliser un plan d'actions préventives. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Conduire ou contribuer à une enquête d'accident en recueillant des faits objectifs.
- Construire un arbre des causes en ordonnant les faits et leurs liens logiques.
- Identifier les causes immédiates, indirectes et profondes d'un événement.
- Élaborer, hiérarchiser et formuler des actions correctives et préventives pertinentes.
- Relier l'analyse au DUERP, au plan d'action et à la communication interne.

Public visé, prérequis et admission**Public visé :** managers, membres du CSE, préventeurs, fonction RH, infirmier du travail.**Prérequis :** bases en prévention conseillées.**Durée, rythme et modalités de déroulement****Durée :** 7 heures - 1 jour**Rythme / période :** Dates définies avec le client.**Participants :** 8 personnes maximum**Format :** 100 % présentiel : 7 h.**Lieu / accès :** Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).**Délais d'accès :** Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.**Contenu et progression pédagogique****Séquence 1 - Cadre général de la prévention**

- Comprendre les enjeux humains, économiques et réglementaires de la prévention des risques professionnels.
- Identifier les principes généraux de prévention et les obligations employeur / salariés.
- Distinguer accident du travail, accident de trajet et incident pour assurer traçabilité et prévention.

Séquence 2 - Finalité de l'analyse d'un accident

- Définir l'accident du travail et l'événement indésirable.
- Comprendre les objectifs de l'analyse : éviter la répétition, améliorer les pratiques et mobiliser les acteurs.
- Situer la démarche dans le DUERP, le plan d'action et le management HSE.

Séquence 3 - Enquête et recueil des faits

- Organiser l'enquête terrain après l'événement.
- Collecter faits, témoignages et éléments matériels.
- Formaliser un compte rendu et communiquer les résultats à la hiérarchie, au CSE / CSSCT et au SPSTI.

Séquence 4 - Méthode de l'arbre des causes

- Préparer l'analyse : constituer le groupe, définir le périmètre, recueillir les faits objectifs.
- Construire l'arbre : ordonner les faits, relier les enchaînements logiques, distinguer faits directs, indirects et latents.
- Identifier les causes techniques, organisationnelles, humaines et environnementales.
- Élaborer un plan d'action SMART et relier les résultats à la mise à jour du DUERP.

Séquence 5 - Mise en pratique

- Études de cas réels d'accidents de travail.
- Construction collective d'un arbre des causes.
- Élaboration d'actions correctives et préventives.
- Débriefing collectif : difficultés rencontrées, facteurs de réussite et retour d'expérience.
- Outils mobilisés : trame d'enquête, fiche d'événement indésirable, guide d'entretien, tableau causes / mesures, canevas de plan d'action.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

Moyens techniques : salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial (+2jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 700 € en intra (départements 50 et 14), autres départements : nous contacter. Finançable OPCO.

Modalités de règlement : Selon CGV.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique :

morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr

Site : <https://3safe.fr>

Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Indicateurs de résultats : taux de satisfaction stagiaires 2025 : NC. Avis stagiaires en 2025 « recommanderiez-vous cette formation » : NC. Résultats détaillés visibles sur 3safe.fr.

Documents associés : règlement intérieur, conditions générales, livret d'accueil, protocole handicap, procédure réclamations.

Informations pratiques permanentes

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

Équipe pédagogique

L'action est animée par un formateur en prévention et préventeur IPRP, formateur SSCT CSE, chargé de l'animation pédagogique, du suivi des acquis et de l'adaptation des méthodes aux besoins du groupe. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.